



## Paris, 2 décembre.

Nous voyons avec peine les efforts tentés en sens divers, depuis quelque temps, pour déconsidérer parmi nous le gouvernement constitutionnel en général, et en particulier quelques-unes des institutions qui en sont les corollaires indispensables. C'est un déplorable symptôme quand un gouvernement vient à perdre son prestige aux yeux des peuples qui vivent sous son empire, quand les masses perdent la foi dans l'excellence des institutions qui président à leurs destinées. Eh bien! c'est ce danger que provoquent aveuglément parmi nous des esprits superficiels. Que les partis extrêmes, pour lesquels le gouvernement représentatif est un obstacle, essaient de le ruiner dans l'opinion, c'est leur intérêt et leur rôle; mais que des hommes qui affectent quelques-uns des dehors du parti constitutionnel se joignent aux anarchistes pour accomplir cette œuvre de découragement et de ruine, qu'ils poursuivent de leurs déclamations et de leurs sarcasmes des institutions qui sont encore les seules qui conviennent à cette société et à cette époque, qu'ils inquiètent les esprits en faisant supposer, chez les hommes de gouvernement, des arrière-pensées inconstitutionnelles, c'est là un mal réel contre lequel tous les amis intelligents de l'ordre et de la liberté que ces institutions garantissent, ne sauraient s'élever trop ouvertement; c'est une funeste tendance contre laquelle, en ce qui nous concerne, nous ne pouvons plus nous dispenser de protester.

Pour nous, nous le disons avec une conviction profonde des nécessités de notre époque, le gouvernement représentatif tel qu'il a été constitué par nos chartes, réalisé, complété par les lois organiques de nos institutions, est, à l'heure qu'il est, la forme de gouvernement qui convient le mieux à la France, la seule qui puisse maintenir notre pays en paix au dehors, en repos et en prospérité au dedans. Accepté avec conviction, pratiqué avec franchise par tous ceux qu'il appelle au maintien des affaires publiques, il exercerait une bienfaisante influence sur la moralité et la prospérité du pays. Sans doute il doit aux circonstances dans lesquelles il s'est établi parmi nous, à la complexité de son origine, à l'insuffisance de nos mœurs publiques, des imperfections réelles; mais il admet tous les perfectionnemens désirables, mais il se prête à toutes les modifications que la mobilité des circonstances et des intérêts publics rend nécessaires, mais par le fait seul de son action sincère, il appelle à concourir au bien de tous, toutes les capacités, toutes les forces réelles du pays. Soyons-en bien convaincus, le gouvernement de la charte résume en lui tout ce qu'il y avait de vrai, de praticable, de véritablement social dans les régimes qui l'ont précédé. Il est entré plus profondément qu'on ne croit dans les mœurs de ce peuple qui le traite cependant avec la légèreté qu'il apporte en toutes choses. On ne le lui arracherait pas sans d'affreux déchirements, parce qu'au fond il satisfait ses sentiments les plus intimes et ses intérêts les plus chers. Attachons-nous donc à ce gouvernement; attachons-nous-y sans réserve et sans regrets; développons, perfectionnons ses principes et ses institutions; ayons foi dans l'excellence de son action progressive et conservatrice. Notre confiance en lui, notre dévouement sans arrière-pensée à ses principes, entraîneront la confiance et le dévouement des populations. Sachons l'apprécier en nous élevant au dessus des petites passions qu'il ne met pas plus en jeu qu'aucun des gouvernemens aujourd'hui existans en Europe. Tenons-nous-y: il est l'ancre du présent; il peut faire la gloire et la prospérité de l'avenir.

Que ceux qui s'obstinent à ne le considérer que par ses mauvais côtés veuillent bien y songer d'ailleurs! Le gouvernement de la charte, avec tous les progrès qu'il comporte, est le seul qui puisse, à l'heure qu'il est, s'établir parmi nous. Par quel régime le remplacerait-on si l'on parvenait à le ruiner assez complètement dans l'opinion pour en déterminer la chute? Si l'esprit public, si les mœurs publiques des populations ne sont pas encore accommodés au régime constitutionnel, ils ont assez fait de progrès cependant pour se déshabiter sans retour des régimes qui l'ont précédé. Le despotisme d'un seul ou le despotisme des masses ne s'établira jamais en France que par la violence, et la violence n'est jamais durable. La royauté historique, comme le prouve la conduite actuelle des parti-

sans qu'elle a conservés, ne reviendrait plus, parmi nous, sans changer son titre, et n'ajouterait, par conséquent à ce qui existe, aucune force matérielle ou morale de plus. L'opinion est un élément du pouvoir sans lequel tout pouvoir sera désormais impossible parmi nous. Or, l'opinion a appris à compter avec les institutions et à n'admettre que celles qui peuvent lui fournir de bonnes et solides raisons de leur existence; l'opinion n'admet plus de fictions, elle veut des réalités. Qu'on le regrette ou non, il faut en prendre son parti.

Est-ce une constitution aristocratique que l'on prétendrait substituer au gouvernement démocratique organisé par la charte? Il n'y a, dans ce cas, qu'un malheur, c'est qu'on ne crée pas une aristocratie et qu'il y a longtemps qu'en France l'aristocratie privilégiée n'est plus qu'un noble souvenir. L'aristocratie peut constituer un gouvernement fort et durable là où elle existe, en effet, dans la société, où elle jouit d'antiques priviléges, où elle a de profondes racines dans le sol, de grands biens, une influence puissante, fruit de grands services rendus et du long respect des peuples; mais c'est le temps qui crée cette aristocratie. Là où elle n'existe pas, la loi est impuissante à l'établir. Ceux qui, parmi nous, croyaient, il y a dix ans, fonder une aristocratie en rendant la pairie héréditaire, jouaient un jeu d'enfants. Avec ce régime, la France eût eu peut-être un gouvernement fort et durable dans deux siècles; mais c'est pour demain, c'est pour aujourd'hui qu'il lui faut un gouvernement fort et durable. D'ailleurs, là où l'aristocratie héréditaire n'existe pas, il y a l'aristocratie mobile, il y a toutes les grandes intelligences, toutes les grandes positions, toutes les grandes influences, c'est à dire toutes les capacités, toutes les forces réelles du pays. Voilà l'aristocratie à laquelle appartient désormais en France le gouvernement des sociétés. Que les lois qui ont organisé l'application des principes de la charte, soient imparfaites, qu'elles ne fassent pas assez de place à la capacité; qu'elles ne donnent assez de garanties ni à la liberté ni au pouvoir, ni au développement des intérêts matériels du pays, cela est possible! mais le gouvernement de la charte est un gouvernement qui appelle tous les progrès désirables en même temps qu'il conserve tous les droits légitimes, tous les intérêts permanens.

Que l'on cesse donc de s'en prendre à lui, des abus, des inconveniens qui sont l'œuvre de ses adversaires et quelquefois de ses partisans! Que l'on cesse surtout de le discréditer dans l'opinion, par ces chicanes de détail qui ébranlent la foi des masses dans les institutions qui les régissent, ou qui du moins servent de prétexte aux ennemis du pouvoir, pour persuader aux masses que le pouvoir est hostile à ces institutions. On se plaint avec raison des préventions répandues par les partis contre le gouvernement, qu'on prenne garde que des préventions analogues répandues contre les institutions seraient plus dangereuses encore. Acceptons, avec le bien, le mal qui s'y mêle comme dans toutes les choses humaines. Qu'on y songe! Les chambres, les conseils, la presse, le jury, tout cela est bon en soi, tout cela vaut mieux du moins qu'un passé condamné par l'expérience, qu'un avenir plein d'aventureuses incertitudes. Nous le répétons, accepté avec conviction, pratiqué avec sincérité et confiance par les gouvernans et par les gouvernés, le gouvernement de la charte est le gouvernement qui nous convient. Soyons-en tous bien persuadés et de cette conviction naîtra la stabilité qui fait la force des institutions et l'autorité des lois, et de cette stabilité naîtra le progrès qui assurera l'ordre et prévient les révoltes.

M. Plougoulm vient de publier dans les journaux une longue explication de sa conduite lors des événements de Toulouse. M. Plougoulm se présente comme victime; il se plaint du gouvernement, il devient un moyen d'opposition; cela suffit pour que les journaux, qui demandaient le plus vivement, il y a quatre mois, qu'on le destinât, prennent aujourd'hui sa défense et se joignent à lui pour blâmer le gouvernement qui l'a frappé. Mais a-t-il été frappé justement? Justifie-t-il, explique-t-il cette fameuse déclaration ou proclamation qui fut la plus grande faute commise au milieu de toutes les fautes qui signalèrent ces tristes événements? M. Plougoulm ne peut sérieusement s'en flatter, et les journaux qui prennent aujourd'hui son parti conviennent eux-mêmes de l'insuffisance de ses explications à

cet égard. Il nous en coûterait d'entrer de nouveau dans les discussions que provoque le manifeste de M. Plougoulm. Une satisfaction était due à la dignité du pouvoir, abaissée par la faute des fonctionnaires chargés de la faire respecter; cette satisfaction a été donnée: cela suffit, et les considérations personnelles ne furent jamais pour rien dans notre manière de voir à ce sujet. M. Plougoulm est rentré dans la vie privée; il reprend au barreau une place que son talent peut rendre belle; il s'y présente précédé d'une foule de témoignages d'estime et d'admiration pour les qualités morales qu'il a développées dans son court séjour à Toulouse; il se plaint du ministère, et cela suffit, comme le dit naïvement un journal, pour lui assurer les sympathies de l'opposition. Souhaitons lui donc d'autant plus de succès comme homme privé que nous trouvons sa carrière plus complètement finie comme homme public.

La nomination de M. de Lamartine à la présidence de la chambre des députés est aujourd'hui, de la part de la *Gazette universelle d'Augsbourg*, l'objet d'un long article dans lequel elle rappelle les titres que M. de Lamartine possède à la confiance du parti conservateur et à la reconnaissance du cabinet du 29 octobre.

C'est hier, nous assure-t-on, qu'a eu lieu à Londres l'échange des ratifications de la convention du 13 juillet relativement à la question orientale. Il ne manquait à cette dernière formalité que les ratifications de la Porte, qui ont été apportées à Paris par Reschid-Pacha et expédiées immédiatement à Londres.

La *Gazette de la Haute-Allemagne* assure que la solution des différends religieux entre la cour de Berlin et le saint-siège doit être attribuée en grande partie à la médiation officielle du cabinet de Vienne.

Le même journal ajoute que le motif principal de cette conduite du gouvernement autrichien a été, ainsi que l'assurent des personnes haut placées, le désir de consolider l'unité allemande. Ce fait confirme pleinement ce qu' nous mandait dernièrement notre correspondant de Vienne, au sujet de l'accession de l'Autriche à l'union des douanes allemandes, et ce que le *Temps* mettait en doute, dans la supposition gratuite d'une jalousie secrète entre les deux puissances austroises.

La nomination du comte de Medem au poste d'ambassadeur de Russie à la cour de Vienne n'est pas encore aussi certaine que l'annonce le correspondant de la *Gazette d'Augsbourg*. S'il fallait en croire des renseignemens émanans d'une source des plus respectables, le comte de Medem serait destiné à remplacer le comte de Pahlen, dont la retraite serait, dit-on, très prochaine.

Le dernier numéro de la *Gazette d'état de Prusse* contient une correspondance de Madrid en date du 12 du mois dernier remplie de détails assez curieux sur la conduite du gouvernement d'Espartero à l'égard de notre chargé d'affaires à Madrid.

Avant de reproduire ces faits, il faut remonter à une correspondance antérieure de la même feuille d'après laquelle le chargé d'affaires de France aurait adressé, le 8 septembre, à notre ministre des affaires étrangères, une dépêche télégraphique pour lui annoncer la tentative de soulèvement qui avait eu lieu la veille à Madrid. A peine M. Gonzalès, ministre des affaires étrangères d'Espagne, aurait-il été informé par M. Olozaga de la forme de la dépêche susdite, qu'il aurait mandé auprès de lui M. Pageot, et l'aurait apostrophé en termes peu diplomatiques. Le chargé d'affaires de France aurait répondu au ministre espagnol qu'il n'entendait recevoir de conseils que de son gouvernement; que, par conséquent, si le cabinet de Madrid croyait pouvoir lui reprocher quelque chose, il devait s'adresser au cabinet des Tuilleries. M. Gonzalès aurait chargé alors M. Olozaga de se plaindre à Paris, et de demander le rappel immédiat de M. Pageot.

Or, la correspondance du 12 prétend que la veille un courrier du cabinet français serait arrivé à Madrid avec des dépêches de M. Guizot, approuvant entièrement la conduite de M. Pageot, et autorisant même celui-ci à livrer à M. Gonzalès une dépêche où il serait dit que c'est précisément parce que le chargé d'affaires a rempli son devoir avec ferveur et énergie qu'il restera à son poste.

Dans cet intervalle on a placé, tout près du palais de la légation fran-

## FEUILLETON DE LA PRESSE.

### MÉMOIRES

DE

## DEUX JEUNES MARIEES<sup>(1)</sup>.

PREMIÈRE PARTIE.

XV.

Le duc de Soria au baron de Macumer.

Madrid.

Mon cher frère, vous ne m'avez pas fait duc de Soria pour que je n'aïs pas en duc de Soria. Si je vous savais errant, et sans les douceurs que la fortune donne partout, vous me rendriez mon bonheur insupportable. Ni Mario ni moi, nous ne nous marierons jusqu'à ce que nous ayons appris que vous avez accepté les sommes remises pour vous à Urraca. Ces deux millions proviennent de vos propres économies et de celles de Marie. Nous avons prié tous deux, agenouillés devant le même autel, et avec quelle ferveur! ah! Dieu le sait! pour ton bonheur. O mon frère! nos souhaits doivent être exaucés. L'amour que tu cherches, et qui sera la consolation de ton exil, il descendra du ciel. Marie a lu ta lettre en pleurant, et tu as toute son admiration. Quant à moi, j'ai accepté pour notre mariage et non pour moi.

Le roi a rempli ton attente. Ah! tu lui as si dédaigneusement jeté son plaisir, comme on jette leur proie aux tigres, que pour te venger, je voudrais lui faire savoir combien tu l'as écrasé par ta grandeur. La seule chose que j'ais prise pour moi, cher frère aimé, c'est mon bonheur, c'est Marie. Aussi serai-je toujours devant toi, ce qu'est une créature devant le Créateur. Il y aura dans ma vie et dans celle de Marie un jour aussi beau que celui de notre heureux mariage, ce sera celui où nous saurons que ton cœur est compris, qu'une femme t'aime comme tu dois et veux être aimé. N'oublie pas que si tu vis pour nous, nous vivons aussi pour toi. Tu peux nous écrire en toute confiance, sous le couvert du nonce, en envoyant tes lettres par Rome. L'ambassadeur de France à Rome se chargera, sans doute, de les remettre à la secrétaire d'Etat, à monsieur Bemboni que notre légat a dû prévenir. Toute autre voie serait mauvaise.

Adieu, cher dépourvu, cher exilé, sois fier, au moins, du bonheur que tu es fait, si tu ne peux en être heureux. Dieu sans doute écouteras nos prières pleines de foi.

FERNAND.

### Louise de Chaulieu à madame de l'Estorade.

Mars.

Ah! mon ange, le mariage rend philosophe? Ta chère figure devait être jaune alors que tu m'écaillais ces terribles pensées sur la vie humaine, et sur nos devoirs. Crois-tu donc que tu me convertiras au mariage par ce programme de travaux souterrains? Hélas! veilla donc où t'ont fait pour venir nos trop savantes rêveries! Nous sommes sorties de Blois, parées de toute notre innocence et armées des pointes aiguës de la réflexion: les dards de cette expérience purement morale des choses se sont tournés contre toi! Si je ne t'connais pas pour la plus pure et la plus anglaise créature du monde, je te dirais que tes calculs sentent la dépravation. Comment, ma chère, dans l'intérêt de ta vie à la campagne, tu mets tes plaisirs en coupes réglées, tu traites l'amour comme tu traiteras tes bois? Oh! j'aime mieux pârir dans la violence des tourbillons de mon cœur, que de vivre dans la sécheresse de ta sage arithmétique. Tu étais comme moi la jeune fille la plus instruite, parce que nous avions beaucoup réfléchi sur peu de choses; mais, mon enfant, la philosophie sans l'amour, ou sous un faux amour, est la plus horrible des hypocrisies conjugales. Je ne sais pas si, de temps en temps, le plus grand imbécile de la terre n'apercevrait pas le hibou de la sagesse tapi dans ton tas de roses, découvert peu récréative qui peut faire enfler la passion la mieux allumée. Tu te fais le destin, au lieu d'être son jouet. Nous tournons toutes les deux bien singulièrement: beaucoup de philosophie et peu d'amour, voilà ton régime; beaucoup d'amour, et peu de philosophie, voilà le mien. La Julie de Jean-Jacques, que je croyais un professeur, n'est qu'un étudiant auprès de toi. Vertu de femme! as-tu tué la vie? Hélas! je me moque de toi, peut-être as-tu raison. Tu as immojet ta jeunesse en un jour, et tu t'es faite avare avant le temps. Ton Louis sera sans doute heureux. S'il t'aime, et je n'en doute pas, il ne s'apercevra jamais que tu te conduis dans l'intérêt de ta famille comme certaines folles se conduisent dans l'intérêt de leur fortune. Un mari clairvoyant resterait sans doute passionné pour toi; mais ne finirait-il point par se dispenser de reconnaissance pour une femme qui fait de la fausseté une sorte de corset moral aussi nécessaire à sa vie, que l'autre l'est au corps? Mais, chère, l'amour est à mes yeux le principe de toutes les vertus rapportées à une image de la divinité! L'amour, comme tous les principes, ne se calcule pas, il est l'infini de notre âme. N'as-tu pas voulu te justifier à toi-même l'affreuse position d'une fille mariée à un

homme qu'elle ne peut qu'estimer? Le devoir, voilà ta règle et ta mesure; mais agir par nécessité, n'est-ce pas la morale d'une société d'athées? Agir par amour et par sentiment, n'est-ce pas la loi secrète des femmes? Tu t'es faite homme, et ton Louis va se trouver la femme! O chère, ta lettre m'a plongé en des méditations infinies. J'ai vu que le couvent ne remplace jamais une mère pour des filles. Je t'en supplie: mon noble ange aux yeux noirs, si pure et si fière, si grave et si élégante, pense à ces premiers cris que ta lettre m'arrache! Je me suis consolé en songeant qu'au moment où je me lamentais, l'amour renversait sans doute les échafaudages de la raison. Je ferais peut-être pis sans raisonner, sans calculer: la passion est un élément qui doit avoir une logique aussi cruelle que la tienne.

Lundi.

Hier au soir, en me couchant, je me suis mise à ma fenêtre pour contempler le ciel qui était d'une sublime pureté. Les étoiles ressemblaient à des clous d'argent qui retenaient une coupole de saphir. Par le silence de la nuit, j'ai pu entendre une respiration, et par le demi-jour que j'étais, j'ai vu mon Espagnol perché comme un écureuil, dans les branches d'un des arbres de la contre-allée des boulevards, admirant sans doute mes fenêtres. Cette découverte a eu pour premier effet de me faire rentrer dans ma chambre, les pieds, les mains comme brisés; mais au fond de cette sensation de peur, j'sentais une joie délicieuse. J'étais abattue et heureuse. Pas un de ces spirituels Français qui veulent m'épouser n'a eu l'esprit de venir passer les nuits sur un orme, ou risqué d'être emmené par la garde. Mon Espagnol est là, sans doute depuis quelque temps. Ah! il ne me donne plus de leçons, il veut en recevoir, il en aura. S'il savait tout ce que je me suis dit sur sa laideur apparente! Moi aussi, Rénée, j'ai philosophé. J'ai pensé qu'il y avait quelque chose d'horrible à aimer un homme beau. L'amour cesse alors d'être divin. Remis de ma première peur, je rendais le cou derrière la vitre pour la revoir, et bien m'en a pris! Au moyen d'une canne creuse, il m'a souillé par la fenêtre une lettre artistement roulée autour d'un gros grain de plomb. Mon Dieu! ve-t-il croire que j'ai laissé ma fenêtre ouverte exprès? me suis-je dit. La fermer brusquement, ce serait me rendre sa complice. J'ai mieux fait, je suis revenue à ma fenêtre comme si je n'avais pas entendu le bruit de son billet, comme si je n'avais rien vu, et j'ai dit à haute voix: — Venez donc voir les étoiles, Griffith! Griffith dormait comme une vieille fille. En m'entendant, le Castillan a dégringolé avec la vitesse d'une ombre. Il a dû mourir de peur aussi bien que moi, car je ne l'ai pas entendu s'en aller, il est resté sans doute au pied de l'orme. Après un bon quart d'heure, pendant lequel je me noyais dans le

(1) Voir la Presse des 26, 27, 28, 29, 30 novembre, 1<sup>er</sup> et 2 décembre.

caise, un pique de soldats espagnols qui arrêtent toutes les personnes qui veulent entrer dans l'hôtel, ou même dans la rue Barquillo, à l'angle de laquelle se trouve la légation française. M. Pageot ayant demandé des explications à ce sujet, M. Gonzalès lui aurait répondu que le gouvernement espagnol ayant été informé du projet de mettre le feu à l'hôtel de la légation française, avait cru devoir prendre ces mesures de précaution. Mais au fond, dit le correspondant de la *Gazette d'état de Prusse*, on fait garder à vue M. Pageot, pour savoir tout ce qui se fait à la légation. De plus, M. Pageot ayant appris que tout récemment on avait essayé d'arrêter un courrier qu'il envoyait à Paris et de lui enlever ses dépêches, le chargé d'affaires a demandé au capitaine-général une escorte pour les courriers suivants. Cette escorte n'est jamais refusée aux courriers diplomatiques ; mais le capitaine-général a prétexté que les routes étaient assez sûres et la communication assez libre pour que les courriers de M. Pageot n'eussent pas besoin d'une escorte.

Le correspondant de Madrid de la *Gazette d'état de Prusse* étant reconnu en Allemagne comme le plus impartial et le plus vénérable de tous, nous croyons devoir appeler l'attention du gouvernement sur ces faits.

Nous savons savoir que les cabinets de Vienne et de Berlin auraient à l'heure qu'il est reconnu déjà le gouvernement espagnol, si la révolution de septembre ne leur avait inspiré de nombreuses craintes sur l'instabilité des choses en Espagne. Il est positif que les puissances du Nord ne songent plus à une restauration en faveur de don Carlos du moment où celui-ci a refusé de signer les conditions que les cabinets de Vienne, de Berlin et de Saint-Pétersbourg, lui avaient fait proposer par le baron H., au moment où le prétendant marchait sur Madrid. Parmi ces conditions était celle que dans le cas où don Carlos parviendrait à s'asseoir sur le trône d'Espagne, il devrait s'abstenir d'appuyer soit directement, soit indirectement les menées des légitimistes français.

Les cours du Nord ne demandent plus, pour reconnaître le gouvernement de Madrid, que la conviction de la durée de ce gouvernement, afin de ne pas être obligés de renier le lendemain un pouvoir qu'elles reconnaissent la veille. Nous ne voulons pas dire par là que l'état des choses actuel en Espagne leur inspire plus de confiance, au contraire ; mais nous tenons à détruire une fois pour toutes les bruits de prétendues sympathies aveugles des puissances étrangères en faveur du prétendant espagnol.

### Actes officiels.

**MARINE.** — Par ordonnances du roi, M. le contre-amiral Parseval-Descènes (Alexandre-Ferdinand) a été nommé préfet maritime à Cherbourg, en remplacement de M. de Martinenq, officier général du même grade. M. le contre-amiral de Martinenq (André-Jules-François) a été admis dans la deuxième section du cadre des vice-amiraux et contre-amiraux.

**FINANCES.** — Par une ordonnance royale du 1<sup>er</sup> décembre, M. Ribouet conseiller référendaire de première classe à la cour des comptes, a été nommé conseiller-maitre, en remplacement de M. Gayot, démissionnaire.

M. le vicomte de Germinal, maître des requêtes en service extraordinaire au conseil d'état, préfet du département de Seine-et-Marne, a été nommé conseiller-maitre, en remplacement de M. Meulan, démissionnaire.

MM. Delabarre-Duparc et Lebas de Courmont, conseillers référendaires de deuxième classe, sont nommés conseillers référendaires de première classe en remplacement de MM. Ribouet, nommé conseiller-maitre, et Héroux, démissionnaire.

MM. Dosseur et Paris sont nommés conseillers référendaires de deuxième classe, en remplacement de MM. Delabarre-Duparc et Lebas de Courmont.

MM. Gayot et Meulan sont nommés conseillers-maitres honoraires, M. Héroux est nommé conseiller référendaire honoraire de première classe.

### Nouvelles et faits divers.

**PARIS.** — La commission du conseil municipal chargée d'examiner le projet relatif à l'institution du conseil des prud'hommes est convoquée pour mercredi prochain ; elle est composée de seize membres, y compris sept adjoints, et présidée par M. Aubé.

La commission présidée par M. le baron Mounier n'a pas seulement à s'occuper du meilleur mode d'application de l'armée aux travaux publics ; elle est aussi chargée d'examiner les modifications qu'il conviendrait d'apporter, en général, à la loi du recrutement, et de formuler, pour la prochaine session, un projet sur la matière. Elle se compose de MM. le baron Mounier, le comte d'Almbrugue et le marquis de Laplace, pairs de France, et de MM. de l'Epée, Vivien, Rivet et Félix Réal, membres de la chambre des députés.

On lit dans l'*Univers* : « On annonce que M. Olozga vient de recevoir une douzaine de croix de Charles III, décernées par Espartero, sur sa demande, à la presse révolutionnaire de Paris, qu'il a si bien dressée à fonctionner sous ses ordres depuis les derniers événements d'Espagne. Il y en aura pour tout le monde, depuis le débâcle de calembours du petit journal jusqu'aux oracles politiques du *Premier Paris* des grands journaux, depuis les tièdes et les dynastiques jusqu'aux furibonds et aux radicaux rigides. On se gardera bien d'oublier sans doute certain journal nouveau, très bon conservateur, à l'entendre, mais qui ne se distingue pas moins dans le grand chorus en l'honneur du jacobinisme espagnol. Qu'on dise encore que les révolutionnaires ne s'amusent pas ! Ne sera-t-il pas édifiant de voir la décoration aux fleurs de lys à la boutonnierre de ces hommes qui ont fait, toute leur vie, le métier d'insulter et de calomnier la maison de Bourbon ? »

Le chiffre des déclarations de faillites prononcées en novembre dernier par le tribunal de commerce de la Seine s'élève à cinquante-neuf. Deux seulement que dans le mois d'octobre.

bleu du ciel et nageais dans l'océan de la curiosité, j'ai fermé ma fenêtre, et je me suis mise au lit pour dérouler le fin papier avec la sollicitude de ceux qui travaillent à Naples les volumes antiques. Mes doigts touchaient du feu. Quel horrible pouvoir cet homme exerce sur moi ! me dis-je. Aussitôt j'ai présenté le papier à la lumière pour le brûler, sans le lire... Une pensée a retenu ma main. Que m'écris-il pour m'écrire en secret ? Eh ! bien, ma chère, j'ai brûlé la lettre en songeant que si toutes les filles de la terre l'eussent dévorée, moi Armande-Louise-Marie de Chaulieu, je devais ne la point lire.

Le lendemain, aux Italiens, il était à son poste ; mais tout premier ministre constitutionnel qu'il a été, je ne crois pas que mes attitudes lui aient révélé la moindre agitation de mon ame : je suis demeurée absolument comme si je n'avais rien vu ni reçu la veille. J'étais contente de moi ; mais il était bien triste. Pauvre homme, il est si naturel en Espagne que l'amour entre par la fenêtre ! Il est venu pendant l'entracte se promener dans les corridors. Le premier secrétaire de l'ambassade d'Espagne me l'a dit en m'apprenant une action de lui qui est sublime. Étant duc de Soria, il devait épouser une des plus riches héritières de l'Espagne, la jeune princesse Marie Hérédia, dont la fortune eût adouci pour lui les malheurs de l'exil ; mais il paraît que, trompant le vœu de leurs pères qui les avaient fiancés dès leur enfance, Marie aimait le cadet de Soria, et mon Philippe a renoncé à la princesse Marie en se laissant déposséder par le roi d'Espagne. — Il a dû faire cette grande chose très simplement, ai-je dit au jeune homme.

— Vous le connaissez donc ? m'a-t-il répondu naïvement.

Ma mère a souri.

— Que va-t-il devenir ? car il est condamné à mort, ai-je dit.

— S'il est mort en Espagne, il a le droit de vivre en Sardaigne.

— Ah ! il y a donc aussi des tombes en Espagne ? dis-je pour avoir l'air de prendre cela en plaisanterie.

— Il y a de tout en Espagne, même des Espagnols de Cervantes, m'a répondu ma mère.

— Le vieux roi de Sardaigne a, non sans peine, accordé au baron de Macumer un passeport, a repris le jeune diplomate ; mais enfin il est devenu sujet sarde, il possède des fiefs magnifiques en Sardaigne, avec droit de haute et basse justice. Il a un palais à Sassari. Si Ferdinand VII mourrait, Macumer entrerait vraisemblablement dans la diplomatie, et la cour de Turin en ferait un ambassadeur. Quoique jeune...

— Ah ! il est jeune.

— Oui, mademoiselle, quoique jeune il est un des hommes les plus distingués de l'Espagne !

Il paraît certain que c'est aux membres de la communion réformée qu'est destinée l'église de Panthémont, et quant à l'Assomption, il n'est nullement question de la donner au culte protestant.

Le registre de la Faculté de droit de Paris a été clos le 15 novembre, à minuit, conformément au règlement.

2,872 étudiants se sont fait inscrire, savoir :

Aspirans au certificat de capacité,	120
Elèves de première année,	880
De deuxième,	961
De troisième,	785
De quatrième,	126

Total égal 2,872

En 1840 le chiffre des inscriptions avait été de 5,072, d'où il résulte, pour cette année, une diminution de 200 élèves.

Le total des inscriptions prises à la Faculté de médecine est de 749, dont 179 nouvelles. Au trimestre correspondant de l'année dernière, le nombre des inscriptions nouvelles avait été de 226 sur 880. Cette diminution était prévue et doit être attribuée, en grande partie à la réorganisation des écoles préparatoires de médecine et de pharmacie, qui, en offrant aux élèves, pour les deux premières années d'études, les mêmes avantages que les Facultés, sont plus à la proximité des familles, et ont ainsi des éléments de succès.

— Les localités ci-après désignées viennent d'être éclairées par le gsv : Les rues des Minimes, du Foin, Charlot, Bourg-l'Abbé, Grenet, aux Ours, de la Grande-Truanderie, Mauconseil, Pavée-Saint Sauveur, Petit-Lion-Saint-Sauveur, des Vieux-Augustins et Barbet de Jouy. —

— Depuis quelques jours, les voleurs, faute de mieux, s'en prennent aux lanternes. Une des nuits dernières, les réverbères des quais de Valmy et de Jemmapes ont tous été enlevés ; et en a été de même dans la rue du Faubourg-Poissonnière, où les voleurs ont coupé et emporté jusqu'aux cordes servant à hisser les réverbères. Les échoppes des petits marchands ou industriels ont eu aussi beaucoup à souffrir de la disette où il paraît que les bandits se trouvent réduits. Ces misérables vols semblent prouver que la disette est au camp des voleurs, et il y lieu d'espérer que la police de stéréo aura bon marché de ces bandes.

**Départemens.** — **BASSES-PYRÉNÉES.** — Bayonne, 1<sup>er</sup> décembre. — La douane espagnole a été définitivement établie à Irun ce matin. Des carabiniers douaniers ont été placés à la tête du pont sur la Bidassoa.

**BOUCHES-DU-RHÔNE.** — Marseille. — Dix-neuf missionnaires Lazaristes sont arrivés dans cette ville et s'embarqueront sur le navire américain *Turbo*, destiné pour la Nouvelle-Orléans.

— M. le baron de Bourqueney et M. le baron Billing se sont embarqués le 30 novembre à bord du *Caméléon*.

**GIRONDE.** — Bordeaux. — Des compagnies s'organisent pour la mise en pratique dans les colonies du système de centralisation manuacturière de M. Paul Daubrée dont la *Presse* a rendu un compte détaillé. Jamais idées nouvelles ne seront restées moins longtemps à l'état de théories. C'est un succès dont peut, à juste titre, se glorifier l'auteur de la question *concernant sous le rapport industriel*.

— Le R. P. Lacordaire a commencé ses prédications à Bordeaux, en présence d'un nombreux auditoire. Il paraît que, pendant son séjour à Paris, de vives instances lui auraient été faites pour qu'il consentît à quitter l'habit religieux, afin d'ôter tout ombrage au petit nombre d'hommes qui ne se sont point encore habitués aux libertés civiles et religieuses de la France. Le R. P. Lacordaire qui, non-seulement, n'a rencontré dans les populations aucun signe de mauvais vouloir contre la manifestation extérieure de sa profession, mais qui a recueilli partout, sur les routes, dans les rues, dans les diligences, dans les bateaux à vapeur, aux tables d'hôtes, dans le monde, des marques de sympathie, ne s'est point rendu aux raisons qui lui ont été présentées. Il est arrivé à Bordeaux, et y demeure avec le même habit qu'il portait dans la capitale.

**HAUTE-GARONNE.** — Toulouse. — On lit dans la *France méridionale* du 28 novembre : « Une des notabilités du parti républicain du département du Lot, le sieur Bouysson, capitaine de la garde nationale de Saint-Michel, porte-parole de tous les journaux anarchiques, de tous les pamphlets, de toutes les fausses nouvelles, convive assidu de tous les banquets réformistes qui ont eu lieu à Gramat, correspondant subalterne de toutes les sociétés républicaines pour les cantons de Martel et de Vayrac, vient d'être condamné aux travaux forcés à perpétuité et à l'exposition par la cour d'assises du département du Lot, pour assassinat commis par lui sur la personne de M. le baron de Jouvenel. Bouysson, étant sans fortune, ses amis se sont cotisés pour faire venir de Limoges M<sup>e</sup> Bac, lequel s'est chargé de sa défense. Les républicains de Martel avaient donné à Bouysson un certificat de bonnes yeux et mœurs ; mais le défenseur n'a point osé le lire ; il en a seulement parlé dans sa plaidoirie. La cour a ordonné que l'exposition aurait lieu à Martel.

**HAUT-RHIN.** — Colmar. — Le 25 octobre dernier, un homme au désespoir, par suite de ses désordres, aborde son pasteur, et lui dit : M. le curé, je suis un misérable, mes crimes ont mérité l'enfer ; un peu plus tôt, un peu plus tard, il me faudra subir cet horrible châtiment ; vous voyez ce point devant nous, c'est là que doit se terminer ma vie si pleine d'iniquités. Le pasteur cherche à la rassurer sur son avenir, lui parle de la miséricorde de Dieu touché du repentir des coupables, l'exhorté à y avoir recours en reconnaissant ses erreurs, et surtout à ne pas aggraver sa triste position par un crime affreux ; il lui promet des consolations, et l'engage à venir les chercher chez lui ; enfin, il lui montre Dieu dans toute sa clémence prêt à pardonner au repentir sincère. L'homme paraît persuadé, remercie son pasteur, promet d'aller le trouver le lendemain, et se retire.

Le curé, trempé de sueur d'une forte course dans les montagnes où son ministère l'avait appelé, se dispose à gagner le presbytère, lorsqu'un bruit se fait entendre ; il tourne la tête et voit l'homme qui l'avait abordé se précipitant dans l'eau de dessous ce même pont qu'il lui avait montré. Le respectable pasteur vole au secours de ce malheureux, se jette à l'eau, lutte

quelques instants contre le torrent qui l'entraîne, et enfin à la bonheur de le sauver. Ce respectable pasteur est M. Deschamps, curé d'Orbey, qui a exposé sa vie pour sauver à la fois celle d'un malheureux, et, dans sa douce croyance, sauver aussi une ame qu'il espère avoir ramenée à Dieu.

**RHÔNE.** — Le maire de Lyon a fait remise, le 18, des livrets de 20 francs sur la caisse d'épargne accordés par M. le docteur Aumale à son passage à Lyon. Les élèves récompensés étaient au nombre de 40, dont 20 appartenant aux écoles chrétiennes et 20 aux écoles d'enseignement mutuel ; parmi ces derniers se trouvaient huit petites filles.

**SOMME.** — Amiens. — Un magistrat membre de l'Académie d'Amiens et en même temps du conseil municipal, a conçu l'heureuse idée de fonder dans cette ville un cours gratuit de lecture musicale ; ce projet a obtenu le plus grand succès, et cet enseignement a procuré des résultats d'un avantage incontestable. Sur la demande de M. le maire, une subvention de 900 fr. a été allouée par le conseil municipal pour continuer cet enseignement en 1842.

**Colonies françaises.** — Alger, 22 novembre. — Quelques murailles de la Casbah vont tomber ; au couchant il y aura une porte. On trace de nouveaux fossés d'enceinte, qui partent des mamelons Bab-el-Oued, et se termineront vers le fort de l'Empereur. Pour la ville, la Casbah ne sera plus qu'une forteresse de second ordre. On construit un vaste hôpital vis-à-vis la nouvelle porte de la Casbah.

Le mole s'est agrandi. Une jetée du nord au sud, et qui a maintenant 200 mètres de long, peut mettre à l'abri des coups de mer tous les navires de fort tonnage ; on y travaille activement. Les quais du côté de la Santé sont considérablement élargis et s'étendent jusque vers l'alignement des portes Babazoun. Les commerçants trouveront les plus grandes facilités pour leurs marchandises qui s'entassent auparavant sur les avenues de la darse.

**Etranger.** — **ANGLETERRE.** — Londres, 50 novembre. — S. M., désirant faire un acte de clémence, à l'occasion de l'heureux événement de la naissance d'un prince royal, a fait notifier que ceux des condamnés à la déportation qui se sont bien comportés recevraient une commutation de peine ; et ceux qui se sont rendus dignes de cette marque de clémence, et qui se trouvent en ce moment à bord des pontons à Deptford, Woolwich, Sheerness, Portsmouth, Pembroke, Cork, et autres prisons navales, seraient immédiatement remis en liberté.

— La faillite de MM. Gisborn et C<sup>o</sup>, fabricant de toiles peintes, a produit une vive sensation dans cette branche d'industrie et diminué les commandes. Le passif de la faillite est de 100,000 liv. st. Cette faillite en a entraîné deux autres. Les filateurs et manufacturiers deviennent de plus en plus pauvres. Les banques limitent leur crédit et tout semble présager que l'hiver sera difficile à passer.

— Dans une réunion des maîtres de forges d'Ecosse, il a été décidé qu'à cause de l'extrême dépréciation dans ce commerce, le quart des fourneaux serait provisoirement supprimé.

— Les correspondances de Liverpool et de Manchester sont peu rassurantes. On parle de trois ou quatre faillites. Jamais les affaires n'ont été plus déprimées qu'actuellement.

— Liverpool. — Mercredi dernier a eu lieu une réunion des actionnaires du Lancashire, dans l'entreprise du chemin de fer de Paris à Rouen. L'assemblée s'est réunie dans Clarendon-Rooms-South-John-Street, à Liverpool, pour entendre le rapport des directeurs anglais. M. Swift, de la maison Clay et Swift, a donné lecture du rapport, signé par MM. John Mass, Charles Lawrence, John Easthope et W. Chaplin. Il résulte de ce rapport que les travaux doivent être terminés le 1<sup>er</sup> mars 1843. Le produit du chemin de fer, voitures et paquets compris, sera de 305,000 l. par an. Les directeurs anglais se louent beaucoup de la cordialité avec laquelle ils ont été traités, dans l'inspection des travaux, par les directeurs français, dont ils ont admiré l'attention, la vigilance et l'économie.

**GRÈCE.** — Athènes. — Les difficultés qui s'étaient élevées entre le gouvernement ottoman et celui de la Grèce, au sujet des indemnités réclamées par les Turcs pour les propriétés qu'ils ont laissées dans les mains des Grecs, sont apaisées. Il ne restera aujourd'hui à prendre des arrangements que pour la Phœtie ; l'affaire relative aux vacufs propriétés, dépendantes des mosquées, de l'Eubée et à celle de Thèbes vient d'être terminée.

**BELGIQUE.** — Bruxelles, 1<sup>er</sup> décembre. — Au moment où nous mettons sous presse, dit le *Courrier belge* du soir, on nous annonce l'arrestation d'un ex-capitaine au 5<sup>e</sup> régiment de ligne qui, récemment, a subi une condamnation pour attentat à la pudeur. Cet individu serait accusé de rien moins que d'avoir attaqué aux jours du roi. On en est jusqu'à présent aux conjectures sur cette grave imputation dont personne dans le public n'a connaissance jusqu'ici. Les ordres les

wagons, ce qui donne un total de 56,075. Augmentation en 1841 : 148 en diligences, 1,804 en chars-à-bancs, 4,707 en wagons. Total 6,659, dont il faut déduire 1,786 voyageurs sur les nouvelles lignes, ce qui réduit l'augmentation des voyageurs à 4,873.

Quant aux recettes, en 1840, les diligences avaient produit 20,680 fr. ; les chars-à-bancs, 28,030 fr. 65 c. ; les wagons 34,546 fr. Total 83,057 fr. 5 c. ; en 1841, il y a eu : diligences, 20,544 fr. 13 c. ; chars-à-bancs, 35,558 fr. 83 c. ; wagons, 36,955 fr. 50 c. Total : 94,056 fr. 30 c. L'augmentation est donc de 9,979 fr. 25 c., dont il faut déduire 3,532 fr. pour les nouvelles lignes qui n'étaient point exploitées l'année dernière, ce qui réduit la véritable augmentation à 6,467 fr. 25 c.

ESPAGNE. — Madrid, 25 novembre. — Hier le 5 0/0 était coté à 35,34 au comptant. Aujourd'hui, il n'y avait pas d'amateurs, même à 34. Tout le monde sait qu'à notre bourse, en général, la baisse est toujours plus rapide que la hausse. En conséquence, une dépréciation considérable ne tardera probablement pas à arriver. Déjà l'on disait à la bourse que deux sinistres étaient inévitables.

On lit à ce sujet dans le *Corres nacional*. — Notre Bourse est le rendez-vous d'une foule nombreuse, avide de savoir jusqu'où ira le scandale. Quelques agioteurs menacent de créer à leur profit un monopole, et ils condamnent à la misère des familles qui étaient loin d'attendre à ce que le gouvernement leur dresserait des pièges. Nous croyons le monopole impraticable, mais nous voudrions que, pour la tranquillité des malheureux capitalistes, on publie un relevé des différentes classes de la dette publique.

Il ne suffit pas que le gouvernement s'abstienne de toute manœuvre frauduleuse de cette nature, et nous aimons à croire que les choses se passent comme l'a dit un journal ministériel dans son numéro d'hier ; mais le public a le droit de savoir ce qu'il lui est indispensable pour n'être pas trompé. A l'époque où l'on pouvait convertir les titres de la dette étrangère en titres de la dette intérieure, il était impossible de pousser aussi loin une opération frauduleuse ; mais les décrets de M. Gamboa ont mis une limite au 3 0/0 intérieur, et dès lors le monopole est devenu praticable. La justice exige que, par un décret réparateur, soit annulée la prohibition inique de convertir en titres de la dette intérieure les titres de la dette étrangère ; ainsi l'on ferait cesser des spéculations immorales. \*

— La *Gazette d'aujourd'hui* contient une circulaire adressée par le ministre de l'Intérieur aux chefs politiques des provinces. Cette circulaire enjoint à ces fonctionnaires de nommer une commission de gens de l'art qui seront chargés d'examiner par quels moyens on pourrait réparer le dommage que les terrains communaux, parcs, terres vaines et vagues, et ceux appartenant à l'état, ont éprouvés par suite des dévastations occasionnées par la guerre civile. Les habitans recevront l'invitation de remplacer les arbres déracinés.

— Le conseil de guerre s'est occupé hier de la cause du général don Juan de la Pezuela, accusé d'avoir trahi dans la conspiration du 7 octobre dernier. Plusieurs témoins ont déclaré qu'ils avaient vu le général au palais avec les généraux Léon et Concha. Le fiscal a conclu à l'application de la peine de mort. Le conseil a condamné le général à la peine de mort. On sait que le général est contumace.

— *El Popolar de Barcelone*, du 22 novembre, annonce que le capitaine-général a mis à la disposition de l'ayuntamiento la réorganisation intégrale de la garde nationale de cette ville.

Barcelone. — Dans la journée du 28, l'état de siège a été levé à Barcelone, par ordre du ministre de la guerre. Le président de la municipalité provisoire a déclaré alors cesser ses fonctions, la municipalité renvoyée les réclamant.

HOLLANDE. — *La Haye*, 29 novembre. — La balance du compte du syndicat d'amortissement pendant l'année 1841, la dernière de son existence, est sous les yeux du public ; malgré les riches dotations de ce syndicat, malgré les sommes immenses qu'il a mangées, la seule année 1841 offre encore un déficit de près de 5 millions de florins.

AMÉRIQUE DU NORD. — ÉTATS-UNIS. — *New-York*, 9 novembre. — Les élections sont l'objet principal des commentaires des journaux. Les whigs paraissent avoir été généralement battus par les radicaux. Le *New-York Herald* nie que ce résultat ait rien de commun avec le veto du président Tyler au sujet des traités de la banque, et affirme que c'est le libre et franche expression du sentiment de la nation contre toute espèce de banque nationale.

La session du congrès devait commencer dans un mois environ. On dit que les grandes mesures qui y seront traitées sont la question du système monétaire, celle du tarif et celle du bill de répartition. On pense que les whigs et l'opposition régulière se balaieront à peu près dans les deux chambres, de telle sorte que le parti du gouvernement, quoique en minorité, pourra être dans le cas de renverser et de modifier la législation du congrès, pendant que les deux extrémités, qui ne sont d'accord sur rien que sur leur opposition au gouvernement, se combattront et se neutraliseront l'une par l'autre.

— Le général Winfield Scott, commandant en chef l'armée des États-Unis, se met sur les rangs comme candidat à la présidence. Il vient d'adresser à cet effet une circulaire au peuple américain contenant une profession de foi politique. Sous ce rapport, le général appartient à l'opinion démocratique whig. — Jeune encore, dit-il, j'ai applaudi au triomphe de Jefferson. J'ai combattu l'ordre du conseil (britannique), la presse des matelots américains par les Anglais ; j'ai protesté contre les décrets impériaux de Berlin et de Milan. \*

En ce qui concerne le pouvoir judiciaire, le général veut que les arrêts de la cour suprême soient en dernier ressort. Quant au veto du président, le général pense qu'on pourrait l'éarter par le vote de la majorité du congrès, après dix jours de réflexion. Lors de la révolte canadienne, le général Scott a fait tous les efforts imaginables pour maintenir intactes les relations de bonne intelligence entre l'Angleterre et les États-Unis. Il connaît aussi très bien la question des frontières et désire vivement qu'elle soit résolue sans retard.

— Le prince de Joinville était à Green-Bay le 20 octobre. Il était resté deux jours aux chutes du Niagara, avait parcouru le lac Saint-Clair, puis le lac Huron, et avait visité la jolie ville de Détroit. De là il est parti pour le

fort Winnebago ; puis, traversant la Prairie du Chien, il devait se rendre à Galena dans l'Illinois, et de là à Saint-Louis du Missouri. Les nombreux Français qui habitent cette dernière ville, se préparent à le recevoir galamment. On ne pense pas que le prince puisse être de retour à New-York avant le 15 novembre.

MEXIQUE. — Mexico, 6 novembre. — Santa-Anna s'est emparé, le 2 novembre, des forts de San-Geronimo et de San-Francisco. Bustamente a opposé une vive résistance. Le lendemain il a attaqué avec impétuosité Santa-Anna ; mais il a été repoussé avec perte, et aussitôt après cette défaite le général Galendo, un des meilleurs officiers, a passé du côté de Santa-Anna avec 700 hommes. On pensait que Mexico ne tarderait pas à capituler. Néanmoins on espérait que le général Victoria amènerait une transaction entre les deux parties belligérantes. Ni lui, ni le général Bravo ne voudront servir d'instruments à l'élevation de Santa-Anna. Ils savent l'un et l'autre qu'ils valent infiniment mieux que lui, et ils rougiraient de se placer devant lui comme des marche-pieds qui l'aideront à arriver au trône dictatorial. Sous ce point de vue, tout ne serait donc point perdu pour Bustamente, et si, comme nous le croyons, Bravo, Victoria et Woll ne l'ont pas abandonné, il lui sera possible sans doute de triompher de Santa-Anna.

TEXAS. — L'élection du président a donné les résultats suivans : Houston, 7,508 ; Burnett, 2,574 ; majorité pour le général Houston, 4,234.

AMÉRIQUE CENTRALE. — Le général Carrera, président de la république, a été l'objet d'une tentative d'assassinat. Blessé légèrement, il s'est précipité sur son assassin, qu'il a sabré et étendu mort à ses pieds.

On écrit de la Nouvelle-Orléans que le vaisseau anglais *l'Iris* a beaucoup souffert dans un combat contre un négrier ; il a eu le dessous et il a perdu beaucoup de monde, le capitaine compris.

## Tribunaux.

COMPLÔT DE LA VILLETTÉ. — On a commencé le 27 novembre, devant la cour d'assises d'Aix, le procès des 34 accusés de complot contre la sûreté de l'état dans l'affaire dite de la Villette. Les accusés appartenant presque tous aux trois arrondissements de Vaucluse, Carpentras, Orange et Avignon. Ils sont tous présents.

COALITION D'OUVRIERS TAILLEURS. — Le tribunal de première instance de Toulouse s'est occupé, dans ses audiences des 24, 26 et 27, de l'affaire relative à la coalition des ouvriers tailleurs, qui s'étaient ligudiés pour cesser les travaux de leur état, afin de les faire renchérir. Seize prévenus ont comparu. Le tribunal a condamné douze des prévenus : un à quinze jours d'emprisonnement ; onze à dix jours de la même peine, et solidairement aux dépens ; les quatre autres ont été acquittés.

TROUBLES DE VILLEFRANCHE. — Le tribunal correctionnel d'Albi a prononcé samedi dernier dans l'affaire relative aux troubles qui avaient eu lieu à Villefranche à l'occasion du recensement. Trois des prévenus ont été condamnés : un à quatre mois de prison, un à deux mois, un autre enfin à un mois ; les autres ont été acquittés.

TRROUBLES DE CHANTELLÉ. — Le tribunal de Gannat a récemment condamné, à quinze jours de prison, deux inculpés dans les troubles qui eurent lieu il y a quelque temps à Chantelle.

AFFAIRE DE PRESSE. — Le gérant du *Courrier de la Moselle*, qui vient de comparaitre devant la cour d'assises de Metz, a été acquitté.

## Théâtres, fêtes et concerts.

L'Opéra va reprendre les *Mariés de Donizetti*. Ce soir, Poultier se fera entendre dans le rôle d'Arnold de *Guillaume Tell*.

Les Italiens donneront, par extraordinaire, dimanche prochain, *Il Barbiere di Siviglia*, chanté par Mme Grisi, Mario et Lablache. Ce dernier remplit le rôle de Bartolo. — Très incessamment aura lieu la 1<sup>re</sup> représentation de *la Vestale*, de Mercadante, et la reprise de *Lucrezia Borgia*.

Aujourd'hui, à l'Opéra-Comique, la 2<sup>re</sup> représentation de la *Jeunesse de Charles-Quint*, qui vient d'obtenir un brillant succès.

Il a été joué sur les différents théâtres de Paris, pendant le mois qui vient de s'écouler, 50 pièces nouvelles de 41 auteurs, savoir : 1 tragédie, 4 comédies, 5 drames et 20 vaudevilles.

Aujourd'hui, sans remise, au Gymnase, les *Fées de Paris*, pièce nouvelle en trois actes, sur laquelle l'administration fondé, dit-on, les plus grandes espérances. Mmes Volnys, Habeneck et Nathalie rempliront les rôles des trois fées.

Spectacle charmant ce soir aux Variétés : *Endymion*, par Levassor ; *Job et Jean*, par Lepeintre, Vaillant et Mme Sauvage ; *Dames au violon*, par Mme Esther et Boisgonthier, et les *Abéillies*, par Hyacinthe et Flore.

## Spectacles du 3 décembre.

7 h. 1<sup>re</sup> OPÉRA. — *Guillaume Tell*.  
7 h. 1<sup>re</sup> FRANÇAISE. — *Le Mari et l'Amant, une Chaine*.  
7 h. 1<sup>re</sup> OPERA-COMIQUE. — *L'Automate, Charles-Quint*.  
6 h. 1<sup>re</sup> ODEON. — *Tartufe, les Enfants blancs*.  
6 h. 3<sup>re</sup> VAUDEVILLE. — *La Demi-selle majeure, l'Ingenue de Paris, l'Aveugle et son bâton, la Mère et l'Élégant* se portent bien.  
6 h. 1<sup>re</sup> GYMNAS. — *Van-Bruck, 1<sup>re</sup> reprs. de les Fées de Paris, mon Gendre*.  
6 h. 5<sup>re</sup> VARÉTÉS. — *Job et Jean, Endymion, les Abeilles, Deux Dames*.  
6 h. 5<sup>re</sup> PALAIS-ROYAL. — *Les trois Beau-Frères, le Vicomte de Létoir, Chansonnnettes*.  
6 h. 1<sup>re</sup> FORTE SAINT-MARTIN. — *Cartouche, Jeannie le Breton*.  
6 h. 1<sup>re</sup> AMBIGU-COMIQUE. — *La Régaillette, Paul et Virginie*.

## Une heure.

Tous m'ont admirée, un seul savait m'adorer. Il a baissé la tête en me voyant un camélia blanc à la main, et je l'ai vu devenir blanc comme la fleur quand j'en ai eu pris un rouge à ma mère. Venir avec les deux fleurs pouvait être un effet du hasard ; mais cette action était une réponse. J'ai donc étendu mon aveu ! On donnait *Roméo et Juliette*, et comme tu ne sais pas ce qu'est le duo des deux amans, tu ne peux comprendre le bonheur de deux néophytes d'amour écoutant cette divine expression de la tendresse. Je me suis couchée en attendant des pas sur le terrain sable de la contre allée. Oh ! maintenant, mon ange, j'ai le feu dans le cœur, dans la tête. Que fait-il ? A-t-il une pensée, une seule qui me soit étrangère ? Est-il l'esclave toujours prêt qu'il m'a dit être ? Comment m'en assurer ? A-t-il dans l'ame le plus léger soupçon que mon acceptation emporte un blâme, un retour quelconque, un remerciement ? Je suis livrée à toutes les arguties minutieuses des femmes du Cyrus et de l'Astree, aux subtilités des cours d'amour. Sait-il qu'en amour les plus menues actions des femmes sont la terminaison d'un monde de réflexions, de combats intérieurs, de victoires perdues ! Comment lui ordonner de m'écrire le soir le détail de sa journée ? Il est mon esclave, je dois l'occuper, et je vais l'écraser de travail.

Dimanche matin.

Je n'ai dormi que très peu, le matin. Il est midi. Je viens de faire écrire la lettre suivante par Griffith :

*A M. le baron de Macumer,*

Mme de Chaulieu me charge, monsieur le baron, de vous redemander la copie d'une lettre que lui a écrite une de ses amies, qui est de sa main, et que vous avez emportée.

Agrez, etc.,

## GRIFFITH.

Ma chère, Griffith est sortie, elle est allée rue Hillerin-Bertin, a fait remettre ce poulet à mon esclave, qui m'a rendu sous enveloppe mon programme mouillé de larmes. Il a obéi. Oh ! ma chère, il devait y tenir ! Un autre aurait refusé en écrivant une lettre pleine de flatteries ; mais le Sarrasin a été ce qu'il avait promis d'être : il a obéi. Je suis touchée aux larmes.

## XVIII.

Hier, le temps était superbe ; je me suis mise en fille aimée et qui veut

## Bourses, Halles et Marchés.

La liquidation s'est aujourd'hui à peu près complétée comme suit : ducats, 107 40 (baissé 40 c. sur le cours d'hier) ; emprunt belge 1840 102 12, 102 (baissé 1/2 0/0) ; rive droite 314 25 (baissé 1 fr. 25) ; rive gauche 200, 197 50 (baissé 2 fr. 50) ; St-Germain 740 (baissé 5 fr. sur le cours de mardi dernier).

Pour fin courant, le cours s'est encore assez bien soutenu avant la bourse ; on a fait 80 20 et 22 1/2 ; mais après l'ouverture du parquet à 20, la rente a graduellement fléchi de 25 ; close au parquet à 79 95, elle est restée au même prix dans la coulisse, après y être un moment montée à 79 1/2. Le 5 0/0 perd sur son dernier cours d'hier 15 c. L'emprunt 20 c. ; la rive droite, 1 fr. 25 c. (512 50) ; Strasbourg, 6 fr. 25 (215 78). Les ducats gagnent 50 c. On a coté : la rive gauche 200 et 197 50, le 5 0/0 belge 102 1/2 et 102. Point d'autres affaires à terme.

Au comptant, fermet :

COMME PRÉCÉDEMMENT : 4 1/2 0/0 (106), obligations de la droite (1010), emprunt St-Germain (1185), prescriptions-Strasbourg (51), Rouen (435), Orléans non libéré (480), de libéré (485), gros Laflitte (5065), emprunt romain (102), 5 0/0 belge 1831 (101 3/4), Piémont (1127 50), lots d'Autriche (560).

EN HAUSSE : De 1 fr. 25, les obligations de la ville (1500) ; de 2 fr. 50, caisse hypothécaire (762 50) ; de 5 fr., tissus Maberly (313), banque belge (780), de 50 c., ducats ; de 1/2 0/0, 5 0/0 portugais nouveau (28).

EN BAISSE : De 10 c., 5 0/0 ; de 25 c., 3 0/0 et nouvel emprunt ; de 5 fr., banque de France (3415), Strasbourg (215) ; de 2 fr. 50, 4 canaux (1245), rive gauche (197 50), obligations Grand-Comte (1000), Haïti (635) ; de 1 fr. 25, rive droite (512 25) ; de 20 fr., petite Laflitte (1050) ; de 5 c., 3 0/0 belge (71 65) ; de 5/8 0/0, dette active (24 54) ; de 1/8, dette passive (5 5/8) ; de 3 0/0 belge 1840 (102 3/8).

FONDS PUBLICS.	1 <sup>re</sup> cours.	Plus haut.	Plus bas.	2 <sup>re</sup> cours.	Clôt. préc.	PRIMES. — Fin du m.	Fin prochain.
6 0/0 J. du St.	116 33	116 29	116 15	116 15	116 25	1 100 00	116 25
21 sept.	116 70	116 45	116 50	116 65	116 70	116 65	116 65
3 1/2 0/0 J. du St.	79 94	79 95	79 75	79 7			

## Librairie, beaux-arts et musiques

M. FURNE, éditeur de la magnifique bible dont nous avons souvent parlé, vient de publier *les saints Evangiles*. Ce beau volume, orné de huit gravures admirables, ne le cède en rien pour son luxe typographique et artistique, à la bible que nous venons de citer. De tels livres ne peuvent obtenir qu'un grand et durable succès. A l'époque prochaine de la nouvelle édition, nous indiquerons les Evangiles comme un des plus beaux présents qu'on puisse offrir.

L'habile et infatigable éditeur du *Musée de Versailles*, M. Gavard, vient de détacher de son grand livre, où tout l'histoire de France est renfermée d'une si éclatante façon, les *Armoiries de la salle des Croisades*. Cette salle des Croisades est toute nouvelle, et avant peu le public sera admis à regarder de près ces combats de géants. Cependant M. Gavard a réuni dans un volume in-4° tous les emblèmes, toutes les devises des grands seigneurs de l'Europe qui sont partis pour la Palestine. Il était impossible de reproduire d'une façon plus éclatante et plus fidèle le nombre infini d'emblèmes, de chiffres, de devises, d'écussons, de formules nettes et vives, sous lesquels tant de valeureux chevaliers se faisaient reconnaître dans la mêlée.

Vous rencontrerez ad vivum, et chargés de leurs couleurs héroïques, le noble écu de Beauvois, de saint Louis, des Richard Cour-de-Lion, des Duguesclin, des Philippe-Auguste, des Montmorency. Il n'y a pas jusqu'aux lecteurs des romans, des poèmes, des moindres récits sur cette seconde époque, qui ne tirent un parti excellent de ce livre. Walter Scott, Michaud et surtout le poète de la *Jérusalem délivrée* ne pouvoient avoir un meilleur interprète que cette suite d'armoiries, publiée par M. Gavard.

## Commerce et industrie.

Un *Lion aux bains de Vichy*. Tel est le titre de deux volumes remplis d'un intérêt varié, que met en vente le libraire de Potter. Ce même éditeur possède encore quelques exemplaires des *Chroniques de l'ail de Bœuf*, ouvrage publié avec un grand succès, il y a dix ans, par M. Touchard-Lafosse.

La fabrication des pianos, qui paraît n'être plus devoir être l'objet d'aucune amélioration, car elle a atteint en France le plus haut degré de perfectionnement, vient cependant encore d'être l'objet d'une innovation importante. L'un de nos meilleurs facteurs, M. Blondel, breveté du roi, a imaginé un nouveau mécanisme à l'aide duquel chacun peut en quelque sorte réparer son instrument sans recourir au fabricant. Dans les pianos Blondel, les tou-

ches dérangées, soit par l'humidité, soit par toute autre cause, peuvent être retirées l'une après l'autre, et remplacées dans leur état primitif et normal, sans qu'il en résulte aucun inconvenient ni aucun dérangement pour le clavier. Les pianos de M. Blondel sont en outre d'une rare élégance de formes et d'une qualité supérieure de son. Ils ont l'approbation de nos meilleurs artistes. Les magasins viennent d'être transférés dans un plus vaste local, faubourg Poissonnière, 16, et rue de l'Echiquier, 41, au premier. — Pianos en location.

## Avis divers.

M. Robertson ouvrira un nouveau cours d'anglais mercredi, 8 décembre, à une heure, par une leçon publique et gratuite. Une enceinte est réservée pour les dames. Douze autres cours, de forces différentes, sont en activité. Le programme se distribue gratuitement chez le concierge, rue Richelieu, n° 47 bis.

Dix leçons de Mme Gaultier, qui professe avec succès la peinture des fleurs, suffisent sans nul succès du dessin pour arriver à exécuter de charmants ouvrages. Prix du cours en 10 leçons : 30 fr., rue du Mail, 5.

En vente chez FURNE ET C°, libraires-éditeurs de la *SAINTE-BIBLE*, publiée en 100 LIVRAISONS à 50 cent., dont 72 sont en vente, rue Saint-André-des-Arts, à Paris.

# LES SAINTS-ÉVANGILES,

Suivi des ACTES des APOTRES et des EPITRES, traduction de LEMISTRE DE SACY. — NOUVELLE ÉDITION, précédée d'un DISCOURS SUR L'AUTORITÉ des ÉVANGILES, par M. FRAYS-SINUS, évêque d'Hermopolis, ornée de HUIT MAGNIFIQUES GRAVURES, d'après Ribera, Rubens, Vandick, Carrache, Overbeck, etc.; et d'un PLAN DE JÉRUSALEM. — Un TRES BEAU VOLUME grand in-8 jésus collé, superfin des Vosges. Prix : broché avec couverture glaciée, 12 fr. 50 c. — Avec demi-reliure ordinaire, 15 fr. — Avec demi-reliure riche, dos et coins chagrin, doré sur tranches, 17 fr. — Avec reliure pleine, dorée sur tranches, 21 fr. 50 c. — Ce livre est un des plus BEAUX PRÉSENS qu'on puisse offrir en ETRENNES. (6044)

EN VENTE chez GAVARD, éditeur des *GALERIES HISTORIQUES DE VERSAILLES*, rue du Marché-Saint-Honoré, 4.

## GALERIE AGUADO

12 fr. la livraison, contenant 7 gravures et 4 feuilles de texte.

Huit livraisons sont en vente et contiennent vingt-quatre gravures, qui se vendent séparément comme suit :

	Sur Chine. Blanc.	Sur Chine. Blanc.	Sur Chine. Blanc.
Saint-Jérôme (Ribera).	fr. 10	Jésus, S. Jean Bapt. (Ribera).	fr. 10
Petite ruyssane (Murillo).	6 — 5	La nymphe Samalais (Schadow).	4 — 5
Vue d'Andalousie (Francisq.)	6 — 5	L'Annonciation (Murillo).	15 — 12
Vue de Venise (Canalotti).	6 — 5	S. Pierre d'Alcant (Zurbano).	4 — 5
Ecce Homo (Moralis).	10 — 8	Spartacus (Dominique).	4 — 5
Dame à l'Éventail (Velazquez).	4 — 5	Descente de Croix (Ribera).	15 — 12
La Charité (Luca Giordano).	15 — 12	Portrait de Murillo (Murillo).	6 — 5
Jésus, la Vierge et Saint Jean (Battion).	4 — 5	La Vierge (Murillo).	12 — 9
La Vierge (Sasso Ferrato).	6 — 5	S. Diego dev. la Croix (Murillo).	10 — 8
		Saint Laurent (Ribera).	10 — 8
		Songe de Jacob (Murillo).	4 — 5

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Ulysse abordant dans l'île des

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).

Phocéens (Ribens).

Sainte Catherine (Carlo Dolci).

Saint Jérôme (Dominique).